

Natura Komfort

Mesure	Prestataire	Contribution financière
Abonnement au centre de fitness d'une durée minimale de six mois (entraînement d'endurance et musculation à l'aide d'appareils)	Centre de fitness avec label de qualité/certification: – Qualitop ou QualiCert ¹ – Fitnessguide à partir de 3 étoiles part time care	50%, au max. CHF 200.– par mesure de promotion de la santé; contribution totale de CHF 500.– au max. par année civile
Cours: fitness, aquagym, pilates CSS, nordic walking, walking	Prestataire de cours avec label de qualité/certification: – Qualitop ou QualiCert ¹	50%, au max. CHF 200.– par mesure de promotion de la santé; contribution totale de CHF 500.– au max. par année civile
Cours: aquawell, aquacura, ostéogym	– Ligue contre le rhumatisme	50%, au max. CHF 200.– par mesure de promotion de la santé; contribution totale de CHF 500.– au max. par année civile

¹En raison de la séparation de Qualitop et QualiCert en 2021, il est possible que des centres de fitness/prestataires de cours soient uniquement reconnus Qualitop ou QualiCert (auparavant, tous les centres de fitness reconnus/prestataires de cours QualiCert avaient automatiquement le label Qualitop). Actuellement, Sanitas rembourse le montant assuré pour les centres de fitness/prestataires de cours reconnus Qualitop et QualiCert.